RESSOURCES HUMAINES

# Pratique de la paie

Acquérir une autonomie dans l'élaboration de la paie et dans la gestion de l'ensemble des documents sociaux.

| DURÉE | TARIF | GROUPE | FORMAT |
|---|---|---|---|
| **1,5 jours**<br>12 heures | **1 800 € HT**<br>par groupe (intra) | **5 participants max.** | **En présentiel** |

## Objectifs

- Comprendre le cadre juridique des relations du travail et se repérer dans les différentes règles applicables à l'entreprise,
- Connaître les règles de base de calcul d'un bulletin de paie,
- Connaître l'incidence des évènements les plus courants sur la paie et les principaux cas particuliers pouvant affecter la rémunération.

### Prochaine session

**Dates : nous contacter**

Toulouse et sa périphérie

**Session sur-mesure possible** →

## Modalités

**PRÉREQUIS**
Aucun

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**
Active, différenciée et expérientielle

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
Évaluation continue

**VALIDATION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation

*Plus d'infos sur cette formation* →

## Programme détaillé

### 1 Comprendre la structure de la rémunération

- L'environnement légal et conventionnel :
  - La déclaration d'embauche et le contrat de travail,
  - Le bulletin de paie : structure du salaire, présentation des rubriques, les éléments constitutifs du salaire.
- Calcul du salaire brut et du net :
  - Rémunération : temps plein, temps partiel,
  - Rémunérer les heures supplémentaires ou complémentaires.
- Incidence des absences dans le calcul du brut :
  - Traiter les absences non indemnisées,
  - Indemniser la maladie, l'accident de travail, la maternité.

### 2 Déterminer la base des cotisations sociales

- Présentation des organismes sociaux,
- Les cotisations sur les IJSS et les indemnités de prévoyance,
- Les exonérations en matière de temps de travail (Loi Tepa),
- L'exonération des frais professionnels.

### 3 Maîtriser le calcul des cotisations patronales et salariales

- Le mécanisme de calcul des cotisations du régime général :
  - Urssaf, Pôle emploi,
  - La réduction Fillon (règles de calcul, régularisation progressive),
  - La base CSG/CRDS et la taxe prévoyance.
- Le calcul des cotisations applicables aux régimes complémentaires :
  - La retraite complémentaire (Arrco, Agirc),
  - Les cotisations de prévoyance et de mutuelle.

### 4 Comprendre les règles propres aux tranches de cotisations

- Identifier les différentes tranches de cotisations : Tranche A, tranche B et tranche C,
- Clarifier la notion de plafond, proratisation et réduction de plafonds.